

gisme, entraîné en prison comme un misérable. Un instant les affaires sont suspendues par l'émoi qui règne dans la salle, et chacun de crier "honte." Tout le monde présent en cour est indigné, et les membres du barreau, tant anglais que canadiens, manifestent hautement leur désapprobation de cet acte arbitraire. Comme marque de sympathie pour ce Canadien respectable qui a été ainsi maltraité, une souscription est ouverte instantanément parmi tous les avocats présents, et les \$20 sont collectés: preuve que la conduite indigne du président de la cour a été appréciée à sa juste valeur. Mais au moment où un délégué porteur des vingt piastres paraît pour se rendre au bureau du shérif, C. G. Holt, écuyer, avocat, sur invitation émanant des hauts lieux, paraît-il, fit une application à la cour à l'effet de faire décharger M. D. Blanchet. M. le juge Stuart, sentant, mais trop tard, qu'il s'était laissé emporter trop loin par la colère, qu'il n'avait pas agi avec toute la prudence nécessaire dans un acte aussi important, et convaincu qu'il est bon parfois de ne pas manifester trop haut ses sentiments antipathiques, reçut favorablement l'application de M. Holt, et ordonna, mais avec regret, a-t-il dit, la mise en liberté du prisonnier.

Nous laisserons le public de Québec féliciter la conduite d'un juge qui n'a pas osé, avant de monter sur le bûche, renoncer à sa vengeance qu'il était et qu'il sera toujours dangereux pour lui d'exercer.

Voilà où l'a conduit la haine des Canadiens-français.

(Signé.) UN ETUDIANT.

Pour copie conforme :

C. D. THERIAULT.

CÀ ET LÀ

Le sort de l'écrivain fantastique et grognard nous a toujours paru digne d'envie. L'heureux mortel ! Tous les sujets lui sont bons : il trouve toutes les portes ouvertes, il va et vient selon son caprice dans le domaine de ses rêves ; le monde lui appartient, et non-seulement le monde des faits et des événements, mais encore celui des idées, des impressions, des rêveries, des *canards*, le grand monde imaginaire. Que si, par hasard, les échos politiques où mondains se taisent, si toutes les bouches sont muettes, peu lui importe ; l'écrivain grognard n'est jamais à court, ce n'est pas pour lui que la chronique chôme, et son sac est toujours plein. Bien plus, il n'est pas pour lui de vieilles histoires, ni de récits impossibles ; les illusions et les mensonges dansent autour de sa plume, se reposent sur son écritoire, n'attendant pour prendre un corps et une âme que le souffle de sa volonté.

C'est pourquoi, lecteurs, nous nous en-

fonçons de suite dans la matière pour ne pas abuser de vos indulgentes attentions, en pénétrant dans le cabinet d'un dentiste de la rue St. Jean (*intra muros*). Voyons et écoutons.

Le dentiste :—Combien y a-t-il de personnes qui attendent dans le salon ?

Le domestique.—Sept.

Le dentiste.—Ce n'est guère.

Il s'assoit dans un fauteuil et continue la lecture du *Journal de Québec* qu'il avait interrompue pour interroger son domestique.

—Mais, monsieur, ces personnes s'impatientent.

—Laisse-moi donc tranquille ; ça produit un excellent effet quand beaucoup de gens attendent dans le salon. Lorsqu'il y aura une dizaine de clients, tu viendras me prévenir.

Le domestique sort ; une demi-heure après il revient.

—Mais, monsieur, on s'impatiente de plus en plus. Une dame vient de s'en aller furieuse en disant qu'elle n'avait pas le temps d'attendre plus longtemps, qu'elle souffrait comme un martyr, et qu'elle courrait chez un autre dentiste. Vous voyez que vous vous faites du tort.

—Mais non ; au contraire, cela me fait une excellent réclame. Maintenant, tu peux faire entrer celui qui est arrivé le premier.

Un monsieur (en poussant des gémissements) :—Oh ! monsieur, que je souffre !

Le dentiste :—Tant mieux.

—Comment ? tant mieux ! Je vous trouve plaisant.

—Je me félicite de votre souffrance, car je vais pouvoir vous guérir.

—En arrachant ma dent ?

—Certainement..... car je ne suis pas comme certains charlatans qui ont pour devise : *guérissez, mais n'arrachez pas*. Moi, monsieur, j'arrache d'abord sans douleur, et je guéris ensuite.

—Mais il ne manquerait plus qu'une dent que vous auriez extirpée me fit encore souffrir !

—Asseyez-vous, et dites-moi quelle dent vous fait souffrir.

—Celle du fond.

—Je la vois. Ouvrez la bouche, et tenez vous aussi tranquille que si on faisait votre photographie.

—Sera-ce long ?

—L'affaire d'un instant. Ah ! voici une dent qui a déjà été plombée.

—Oui.

—Et en dépit du bon sens, je puis vous l'affirmer.

—Serait-il possible ?

—Quel est le butor qui vous a plombé une dent aussi mal ?

—Je n'ose pas vous dire son nom.

—Que m'importe ? Craignez-vous de m'offenser ?

—C'est vous.

Le dentiste (rougissant) :—Moi ! Vous vous trompez.

—J'en suis sûr.

—Mais non, vous faites erreur.

—Je vous affirme que.....

—C'est bon, ouvrez la bouche. Dans trois secondes, votre dent malade sera extirpée.

Le dentiste introduit la pince. Pendant dix minutes il agit sur la dent sans pouvoir l'arracher.

Le monsieur (se tordant) :—Dieu ! que vous me faites souffrir !

—C'est qu'elle tient bien. (Il appelle son domestique.) Jean, aidez-moi.

Jean prend son maître par la taille et le tire à lui.

Bientôt le maître et le valet vont rouler contre la muraille.

Le dentiste (se relevant) :—Je la tiens ; ce n'est pas sans peine. Vous ne souffrez plus, n'est-ce pas ?

Le monsieur (bondissant) :—Mais, malheureux, vous ne m'avez pas arraché la bonne dent ; c'est-à-dire, je me trompe, vous m'en avez extirpé une trop bonne, et la mauvaise est restée.

Le dentiste (tranquillement) :—Tiens, c'est vrai.

—Vous avez bien travaillé.

—C'est votre faute ; vous avez remué, et la pince a changé de place. En somme, il n'y a pas de mal, car cela a dégagé la dent malade, qui pourra être arrachée bien plus facilement.

En effet, d'un tour de bras il enlève la dent gâtée.

Uno avulso, non deficit alter.

BIENTOT ! BIENTOT ! --Notre jeune littérateur, M. L. H. Fréchette, vient de terminer la pièce de théâtre que les journaux annonçaient il y a quelque temps, et intitulée : "*Félix Pouré, ou l'échappé de la potence ; épisode de la révolution canadienne de 1838.*" La pièce sera représentée vers la mi-novembre, et M. Paul Dumas sera chargé du premier rôle. -- *Communiqué.*

Le secrétaire de l'administration :

C. D. THERIAULT.

Résidence : 57, rue St. Olivier, faub. St. Jean.

THEATRE ROYAL.

RUE SAINT-LOUIS.

M. F. Marden - - - - - Directeur.

OUVERT TOUS LES SOIRS,

(Dimanches exceptés.)

Sièges réservés - - - - - Un écu.
Parterre et galerie - - - - - Tronte sous.
DRAMES NOUVEAUX ET ATTRAYANTS
LA SEMAINE PROCHAINE.
27 septembre.